



Conseil de sécurité
Threats to international peace and security caused by terrorist acts

New York, 25 août 2023

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

Je vous remercie d'avoir convoqué cette réunion et je remercie également le Sous-secrétaire général Voronkov, la Directrice exécutive Gherman et Madame Farida Khalaf pour leurs présentations.

Le Président suisse l'a souligné en mars dernier, et je cite : « la confiance de nos populations est absolument essentielle pour priver le terrorisme durablement de son terrain ». Il a nommé quatre éléments nécessaires pour y parvenir : l'état de droit, la prévention, les partenariats et l'inclusion. Ces éléments se retrouvent également dans le « Nouvel Agenda Pour la Paix » présenté par le Secrétaire général.

La menace terroriste, en particulier dans les zones de conflit, se complexifie. Le Secrétaire général, dans son rapport, établit à quel point les affiliés régionaux de Da'esh s'autonomisent et s'imbriquent dans des dynamiques locales. A la lumière de ces développements préoccupants il est donc d'autant plus impératif d'investir dans ces quatre domaines pour briser le cycle de violence. Nos réponses doivent prendre en compte les multiples causes politiques, économiques et sociales du terrorisme et pleinement respecter le droit international. Le dialogue inclusif et le renforcement de la coopération internationale, régionale et locale rendront nos réponses plus efficaces.

Sur cette base, permettez-moi de développer deux points :

Premièrement, la lutte contre le terrorisme doit toujours s'inscrire dans le cadre du droit international. Au terrorisme qui nie les droits de l'homme, répondons en protégeant, en renforçant ces mêmes droits ! Madame Khalaf a explicité que les groupes terroristes utilisent différentes formes de violence sexuelle et basées sur le genre pour détruire et contrôler des communautés, déplacer des populations, répandre la peur et faire avancer leur cause. Nos réponses à de telles atrocités doivent être centrées sur les victimes. Les violences ne doivent pas se répéter. Les auteurs doivent être traduits en justice. La société civile et les défenseurs et défenseuses des droits humains sont des partenaires cruciaux dans cette tâche et doivent pouvoir opérer dans un environnement sûr et respectueux.

Deuxièmement, l'accès aux technologies nouvelles par les groupes terroristes et leurs affiliés représente un risque important. Le recours, par exemple, aux réseaux sociaux ou à la

monnaie virtuelle pour disséminer la haine, préparer des attaques et financer des activités terroristes doit être contré. En même temps, nous ne devons pas entraver les vastes possibilités que les nouvelles technologies peuvent offrir à nos sociétés uniquement par crainte d'utilisation à mauvais escient. Au contraire, elles peuvent également être un instrument pour prévenir et lutter efficacement contre le terrorisme mais seulement si elles sont utilisées en conformité avec le droit international, les droits humains, le droit international humanitaire. La Suisse est favorable à un dialogue inclusif avec des partenaires incontournables, à savoir la société civile, le secteur privé et le monde académique. Nous devrions discuter de la façon dont nous pouvons utiliser les nouveaux développements technologiques à notre avantage. Le but reste de prévenir et contrer la menace posée par Da'esh et d'autres groupes terroristes désignés dans le cadre de nos efforts communs.

Madame la Présidente,

En conclusion, il est impératif que nous investissions davantage dans la prévention des conflits et de l'extrémisme violent ainsi que dans le respect et la promotion des droits humains et du droit international humanitaire, y compris l'accès rapide, sûr et sans entrave de l'aide humanitaire.

Ne pas le faire ne fera que contribuer à exacerber les conditions propices au terrorisme. Si nous cherchons à endiguer la menace posée par les groupes terroristes, nous devons répondre aux griefs que ceux-ci exploitent et nous devons offrir des alternatives sur la base de l'adhésion à l'état de droit et à des sociétés ouvertes, prospères et inclusives.

Je vous remercie.

UNOFFICIAL TRANSLATION

Madam President,

Thank you for convening this meeting. I would also like to thank Under-Secretary-General Voronkov, Executive Director Gherman and Ms Farida Khalaf for their presentations.

As the Swiss President emphasized in March, and I quote: "the confidence of our populations is absolutely essential if we are to deprive terrorism of its breeding ground in the long term". He named four elements necessary to achieve this: the rule of law, prevention, partnerships and inclusion. These elements are also found in the New Agenda for Peace.

The terrorist threat, particularly in conflict zones, is becoming more complex. In his report, the Secretary General establishes the extent to which the regional affiliates of ISIS are becoming more autonomous and interwoven with local dynamics. In the light of these worrying developments, it is all the more imperative to invest in these four areas to break the cycle of violence. Our responses must take into account the many political, economic and social

causes of terrorism and fully respect international law. Inclusive dialogue and strengthened international, regional and local cooperation render our responses more effective.

On this basis, allow me to develop two points:

Firstly, the fight against terrorism must always take place within the framework of international law. To terrorism, which denies human rights, we must respond by protecting and strengthening those same rights! Ms Khalaf explained how terrorist groups use various forms of sexual and gender-based violence to destroy and control communities, displace populations, spread fear and advance their cause. Our responses to such atrocities must focus on the victims. Violence must not be repeated. The perpetrators must be brought to justice. Civil society and human rights defenders are crucial partners in this task and must be able to operate in a safe and respectful environment.

Secondly, access to new technologies by terrorist groups and their affiliates represents a major risk. The use, for example, of social networks or virtual currency to spread hatred, prepare attacks and finance terrorist activities must be countered. At the same time, we must not hinder the vast possibilities that new technologies can offer our societies simply for fear of misuse. On the contrary, they can also be an instrument for effectively preventing and combating terrorism - but only if they are used in accordance with international law, human rights law and international humanitarian law. Switzerland welcomes an inclusive dialogue with key partners - civil society, the private sector and academia. We should discuss on how we can use new technological developments to our advantage. The objective is to prevent and counter the threat posed by Da'esh and other designated terrorist groups as part of our common efforts.

Madam President,

In conclusion, it is imperative that we invest more in the prevention of conflict and violent extremism, in humanitarian protection and in the respect and promotion of human rights and international humanitarian law, including rapid, safe and unhindered access for humanitarian assistance.

Failure to do so will only serve to exacerbate the conditions conducive to terrorism. If we seek to contain the threat posed by terrorist organizations, we must address the grievances that these organizations exploit and we must offer alternatives based on adherence to the rule of law and open, prosperous and inclusive societies.

I thank you.